

Afin de comptabiliser votre vote, les cases ci-dessous doivent obligatoirement être cochées.

- J'atteste sur l'honneur ne pas avoir participé au vote électronique et ne voter qu'une seule fois par le biais du bulletin papier.
- J'atteste sur l'honneur avoir une résidence dans le Puy-de-Dôme et avoir plus de 8 ans.

Pour que mon vote soit pris en compte je vote pour au moins deux projets. Un bulletin comportant un seul choix, ou bien étant annoté ou raturé sera considéré comme nul. Vous pouvez voter pour 6 projets maximum. Merci de reporter le numéro des projets choisis de manière claire et lisible.

Prénom
(obligatoire)

Nom
(obligatoire)

Adresse (postale ou mail)
(obligatoire)

1
(obligatoire)

2
(obligatoire)

3
(facultatif)

4
(facultatif)

5
(facultatif)

6
(facultatif)

n°

n°

n°

n°

n°

n°

Bulletin à retourner **au plus tard le 31 octobre 2020, cachet de la Poste faisant foi.**

Vos informations seront utilisées limitativement pour le vote et ne seront pas conservées au delà de la publication des résultats. Elles permettent la validation de votre bulletin suite à contrôle sur l'absence de doublon entre vote électronique et par voie papier.

**A retourner à Département du Puy-de-Dôme
PAJS Budget écologique et citoyen
63049 CLERMONT FERRAND CEDEX 1**